

Procès-Verbal du conseil d'école N°2 du 2 février 2016

Sont présents :

Mr Choné (maire, Mme Philippe (adjointe aux écoles et à la petite enfance)

Mme Pastor (DDEN),

Mmes Spahic, Fernandez, Croze (ATSEM),

Enseignantes : Mmes Baggi, Barco, Bouchardeau, Chaboud, Gevolde, Reinbold (directrice) et Roy

Parents d'élèves :

FCPE : Mmes Belleville, Wipf, Nuzière, Dupont,

PEEP : Mme Zerbib

I. Relations Ecole/Partenaires :

1) Parents d'élèves

- **Rappel du rôle et des attributions des parents d'élèves** : Les représentants des parents siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élève et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1880>)

- **Rencontre du mardi 19 janvier entre la directrice et les parents d'élèves élus**

- Au sujet de la contestation du PV n°1 par la PEEP, Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale a répondu à la Peep
- la proposition d'établir un règlement intérieur du Conseil d'école n'a pas été retenue. Nous en reparlerons lors du 1^{er} conseil d'école de 2016-2017. La directrice rappelle qu'avant d'appeler l'Inspecteur (de circonscription ou d'académie), les interlocuteurs des parents sont la maitresse, la directrice et les parents d'élèves élus qui sont disponibles pour échanger sur tout point concernant vos enfants et l'école.
- Comme cela se fait au Conseil d'école du primaire, en plus de la secrétaire de séance (Mme Barco) et de la directrice qui rédige le compte rendu du conseil d'école, un parent élu de chaque fédération cosignera ce compte-rendu avant diffusion.

- **Vigipirate**

Depuis la mise en place du plan vigipirate, une ATSEM ou la directrice est à la porte de l'école aux heures d'entrées et de sorties. Cela représente 1h30 de moins dans les classes ou pour le bureau par jour. Nous vous demandons de respecter les horaires : le matin, les enfants devraient être dans leur classe à 8h30 car le temps d'accueil est aussi très important. Certaines familles arrivent encore à 8h40, ce ne sera plus possible.

→ *Un message sera mis dans tous les cahiers pour rappeler les horaires et le fait que les enfants doivent rentrer sans courir et être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte de la classe (voir le règlement intérieur de l'école signé par tous les parents en début d'année).*

2) Mairie

- **Point sur les inscriptions pour la rentrée 2017**

-Effectifs au 2/02/2016: 28+27+26+26+26+27=160 élèves- 1 départ (MS) et 3 arrivées en février (2 PS + 1 MS)

-Inscriptions : 35 inscrits pour 60 départs : il manque 20 élèves (fermeture de la 6eme classe à 155) ;

-Dérogations : oui pour la CCPO sauf si la commune de résidence émet un avis défavorable. Une réunion aura lieu fin mars avec Mme Philippe pour valider –ou pas- les dérogations selon l'état des effectifs. Il n'y aura pas de dérogation pour Chasse s/Rhône (la mairie de Chasse refuse de participer)

- **Sécurité/ PPMS :**

-Un exercice de confinement a été réalisé en décembre. Il nous manque du matériel. → *Une liste doit être faite à Mme Dragosi (mairie) qui se chargera d'acheter ce qui manque.*

Problèmes relevés : Nous ne sommes que 2 (atsem et directrice) à ouvrir le portail de la cour Nord, en devant passer le bras par l'extérieur pour ouvrir. → *Mme Philippe va en parler à Mr Defelix (services techniques)*

La porte côte rue des Bonnières ne s'ouvre pas avec la clé habituelle → *résolu : le pêne a été changé récemment*

-La suite... Les drapeaux sur l'école ont été remarqués et appréciés : peuvent-ils rester en permanence ?

Mr le maire nous répond que oui mais que le système d'accrochage devra être revu car il n'était pas prévu pour durer

De même, nous souhaiterions que la devise de la république soit inscrite sur le mur de l'école. Pourquoi ne pas en profiter pour donner réellement un nom à l'école (et l'inscrire aussi sur le mur extérieur) ? Ce volet citoyen pourrait faire partie de notre prochain projet d'école → *Mme Philippe dit que c'est imaginable, il y a effectivement la place sur le fronton pour la devise. Nous en reparlerons au 3ème conseil d'école.*

- **Travaux réalisés :**

- le portillon fonctionne enfin
 - le ménage a été fait dans l'issue de secours de la couchette,
 - la porte du garage à vélos réparé et le volet fixé
 - Le chauffage est capricieux (classes trop chaudes, couchette/ bureau très froid) : il n'y a pas de robinet thermostatique et lors de journées plus douces, nous devons ouvrir les fenêtres tellement il fait chaud- Gros gaspillage !
- *La mairie est en attente du bilan énergétique et avisera en fonction.*

- **Travaux à réaliser**

- peinture hall + 1 classe
- Sol classe 6 à changer: lino très vieux et difficile à nettoyer correctement, bosses provoquant des chutes et bruyant
- Isolation phonique toilettes ps/périscolaire
- Rideaux classe 6 qui ne ferment pas (il pleut dans la classe) ou qui ne s'ouvrent pas
- anti pince doigt pour les portes de sortie (classes 3,4, 5 et sanitaires classe 6)
- cendrier → *Mme Philippe a demandé à Mme Dragosi qui s'est engagée à trouver un cendrier rapidement*
- panneau affichage extérieur → *2 panneaux ont été installés, ils sont destinés aux associations de parents d'élèves mais qui a les clés ? Le grand panneau servirait alors pour l'école.*

- **ATSEM**

-Remplacements : Mme Triol est absente depuis plusieurs semaines et a été remplacée (bien que travaillant à 80%) par Mme Croze qui se rend disponible à volonté... Quand 2 atsem sont absentes, nous devons nous organiser : Thomas est apprenti et n'a pas à faire le travail de l'atsem manquante s'il est présent à l'école.

-Charte : la charte des atsems est obsolète depuis le changement des rythmes scolaires. Mr Marsé a rencontré les atsems pour leur demander quelles modifications apporter, je n'ai pas eu cette chance alors que je dois organiser l'emploi du temps des atsems sur le temps scolaire.

-Rendez-vous divers : visite médicale, entretien annuel : ne peuvent-ils pas être faits en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi travaillé, vacances, ..) ? Je n'arrive pas à joindre Mr Marsé pour convenir d'un rendez vous.

→ *Mme Philippe a pris note en parlera avec Mr Marsé.*

- **Budgets**

-Grace au budget 2015, nous avons pu acheter (entre autres...) du mobilier pour les classes (ateliers de manipulations, bancs) pour la motricité ou la salle des maitres (chaises), 7 tablettes et un coffre-fort pour les ranger, renouveler et réparer des vélos défectueux (ils servent tous les jours)

-Un budget pour l'année 2016 a été proposé à la mairie en novembre, il sera voté en mars. Il est dans la continuité du précédent avec notamment le renouvellement du mobilier, l'achat de matériel informatique, de nouveaux vélos et un tracé dans la cour sud.

- **Occupation des locaux**

-**Temps scolaire** : Deux réunions du personnel de la mairie ont eu lieu sur le temps scolaire dans les locaux de l'école alors que je n'avais pas été informée. Nous sommes en plan vigipirate-et même en dehors- il est indispensable que je sache qui est dans l'école. De plus, la salle des maitres est une salle de réunion pour les enseignantes : notre temps horaire prévoit 3h/ semaine que nous fixons comme nous le souhaitons, soit le mercredi après-midi, le vendredi après-midi, sur le temps de midi ou le soir s'il n'y a pas APC.

La salle pmi/réseau est utilisée par la maitresse G avec des élèves + le médecin scolaire pour les visites médicales+ psychologue scolaire pour des rendez-vous avec les parents. Elle n'a pas vocation à recevoir les visites médicales du personnel municipal ni les rendez-vous avec la mairie sur le temps scolaire.

- En dehors du temps scolaire, l'occupation de l'école doit être validée en conseil d'école.

A ce titre, le Ram demande à occuper la couchette des petits pour une animation durant la semaine petite enfance le mercredi après-midi ainsi que la cour Nord et la salle de motricité le vendredi 10 juin pour la fête du RAM. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Une demande au conseil d'école devra être faite au Conseil d'école si la mairie devait occuper les locaux le mercredi ou pendant les vacances à la rentrée prochaine...

3) Maison des 5 espaces

- **Travaux** : des travaux d'isolation ont été faits au plafond+ barrière + rampe d'accès. Température correcte. La peinture des murs est déjà abîmée (problème d'affichage ?)
- **Spectacles** : Tous les spectacles ont lieu sur la fin de l'année- voir liste en fin de compte rendu et blog de l'école
- **Rupture de la convention fin aout 2016** :

→Mme Philippe a rencontré les fédérations de parents d'élèves et explique qu'il y a 2 arguments à cette rupture : un problème juridique et une mauvaise gestion de la comptabilité. Juridiquement, la mairie aurait dû faire un appel d'offre. Une municipalisation des services se fera à la rentrée prochaine avec l'embauche d'un directeur. Il n'y aura sans doute plus d'accueil par les atsems de 16h10 à 16h30

Précision de la directrice : cet accueil est pris sur leur temps de ménage et la gestion des élèves est très difficile car les parents ne préviennent pas toujours en cas de changement. Initialement, les parents pouvaient récupérer leurs enfants à 16h10 ou à 16h30 mais les atsems remettent les enfants au fur et à mesure des arrivées (demande des parents)

Ces points seront remis à l'ordre du jour du 3eme conseil d'école, quand les choses seront plus claires.

II. Vie de l'école

Présentation du Butai et d'un kamishibai (demande faite par les parents au 1^{er} Conseil d'école)

1) Projet d'Ecole

- Les entretiens individuels ont commencé et se prolongeront jusqu'aux vacances, et après selon les classes. Tous les parents qui le souhaitent seront reçus individuellement par l'enseignante de leur enfant. Remise des livrets dans les classes de Ms et GS.
- Un nouveau livret est en cours d'élaboration en conformité avec les nouveaux programmes de l'école maternelle. Il sera distribué aux petits en fin d'année puis à tous l'année prochaine.

2) Activités Pédagogiques Complémentaires

Ref : circulaire de rentrée 2013-060 du 6 avril 2013 : « Les activités pédagogiques complémentaires (APC) seront organisées dans toutes les écoles. Elles se substituent à l'aide personnalisée, et visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école. Dans les écoles qui n'ont pas choisi la semaine de quatre jours et demi à la rentrée prochaine, on veillera à regrouper les APC sur des plages horaires suffisamment longues pour assurer leur efficacité pédagogique, sans amputer le temps de pause méridienne. »

- Elles ont lieu les lundis et mardis de 16h10-17h10.
- Le contenu des APC est décidé en conseil des maitres selon les besoins des élèves. En période 3, tous les enfants de GS ont été concernés par les évaluations de milieu d'année comme tous les ans à cette période. En période 4, des jeux autour de la résolution de problèmes en mathématiques seront proposés.

3) Organisation des après-midis et décroisement

- Nous avons envisagé de coucher les moyens qui mangeaient à la cantine à 13h mais il y a trop de bruit dans les couloirs à 13h40 et les non dormeurs empêchaient les autres de dormir

Depuis, les moyens sont accueillis dans les classe (il n'y a plus de sieste systématique) par Mmes Bouchardeau , Tricot et Roy. Les gros dormeurs vont à la couchette, les autres se reposent un petit moment en classe.

Il y 17 petits à la sieste (3 chez Mme Roy, 14 chez Mme Reinbold), nous les réveillons tous à 15h30 ; c'est très court !

- Le décroisement se poursuit chez les grands, avec une répartition des 60 élèves en 3 groupes avec les 3 maitresses de grands pour faire des ateliers de manipulations, de découverte du monde ou de phonologie.

4) Danse avec Mylène

Les interventions sont entièrement prises en charge par la coopérative solaire. Le 1^{er} cycle se termine. Les 3 classes de grands ont bénéficié de 8 séances d'une heure chacune. Mylène a travaillé dans la continuité de ce qui a été fait l'année dernière avec un travail sur le corps (schéma corporel, articulations...) Ce sera au tour des 3 autres classes après les vacances d'Avril.

5) BCD

- Le prêt en BCD est organisé grâce à des parents volontaires soit 1 fois par semaine, soit tous les 15 jours selon les enseignantes. C'est une organisation lourde : trouver des parents disponibles, relancer ceux qui oublient le livre et/ ou le sac...
- Pas de prêt chez les PS et PS/Ms qui se rendent à la BCD pour des moments de lecture en petit groupe.

III. DIVERS

• *Visites médicales :*

- GS : en février/mars
- PS: pas encore à l'ordre du jour

• *Programmations spectacles, sorties :* voir le blog de l'école

- **Spectacle « Max et les Maximonstres »**, mercredi 10 février par les assistantes maternelles de Communay
- **Piscine** pour les GS : début le 29 mars. La réunion d'information aura lieu le lundi 29 février
- **Semaine petite enfance du 14 au 19 mars**
- écoute musicale pour la classe 6, le lundi matin à la crèche
- **Cinéma « les animaux farfelus »** le jeudi 16 mars pour les PS d'Agnès et Stéphanie
- **Carnaval** vendredi 1er avril : thème « l'inverse et son contraire »- départ avec la crèche- Les enfants défileront dans les rues de Communay
- **Spectacle :** « La vie est jolie » salle des Brosses le 5 avril pour Nathalie, Caroline, Evelyne et Colette
- **Spectacle « Sur un banc »** le 10 mai pour Caroline et Nathalie
- **Spectacle des GS :** le vendredi 3 juin à 18h salle des Brosses
- **Spectacle « Petite source »** le 6 juin pour Agnès, Stéphanie, Colette et Evelyne
- **Spectacle « Carabistouille »** le 23 juin pour Agnès et Stéphanie
- **Photographe** mardi 3 mai matin
- **Conseil d'Ecole n°3 :** mardi 31 mai 2015, 18h-20h
- **Sorties de fin d'année** en cours... le 26 mai pour les gs (à confirmer)

- **Fête de l'école/Kermesse :** vendredi 17 juin ; elle sera reconduite sous la même forme que les années précédentes. Les poneys, les toboggans et la barbe à papa sont déjà réservés !

- **Nous avons besoin de parents pour l'organisation avant et pendant cette fête.**

Une réunion avec tous les volontaires aura lieu le **mardi 8 mars** à l'école (18h00)

La séance est levée à 20 h 01.

Signatures :

De la directrice : Mme Reinbold	D'un parent FCPE : Mme Belleville
De la secrétaire : Mme Barco	D'un parent PEEP : Mme Zerbib